

EAU POTABLE LEVÉE DE LA RESTRICTION

Le Conseil communal informe que la restriction d'utilisation de l'eau potable est levée avec effet **immédiat**.

Cette décision est rendue possible grâce à la fin des travaux d'assainissement réalisés au réservoir du Bois des Combes depuis fin août, ainsi qu'aux conditions météorologiques désormais plus clémentes, qui permettent une amélioration progressive de la situation.

Le Conseil communal tient à remercier sincèrement l'ensemble des citoyennes et citoyens qui ont respecté scrupuleusement les restrictions mises en place durant la période estivale.

Les efforts consentis par chacune et chacun ont contribué à maîtriser la consommation et ont permis de garantir en tout temps l'approvisionnement en eau de l'ensemble de la population, malgré une période estivale et caniculaire particulièrement exigeante.

La levée de la restriction ne signifie toutefois pas que la ressource en eau doit être considérée comme illimitée.

Le Conseil communal invite ainsi chacune et chacun à continuer à en faire un usage mesuré et responsable. Cette attention permettra notamment de favoriser la reconstitution progressive des réserves et des nappes phréatiques.

Suivez toutes les informations communales via l'application iSarine. 